La dette des pays pauvres sera annulée

Partage international nº 43 – Mars 1992

« La dette des pays pauvres sera annulée » (Partage international *mai 1989)*

A l'exception des États-Unis, les nations les plus riches ont décidé d'alléger le poids de la dette des nations les plus pauvres. Sur une durée d'un an, les intérêts et les remboursements d'emprunts de tous ces pays seront réduits de moitié. Cette décision prise par le Club de Paris, organisme consultatif pour les pays riches et les pays en voie de développement, rejoint plus ou moins les propositions de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas. Le Premier ministre britannique, John Major, est favorable à l'annulation des deux tiers de l'ensemble des dettes des pays les plus pauvres. Les Pays-Bas souhaitent une annulation totale.

Les États-Unis sont hostiles à tout compromis sur ce point et exigent toujours que le tiers monde s'acquitte intégralement de sa dette. C'est cependant la première fois que les États-Unis ne tentent pas d'opposer un veto à la décision de leurs alliés de renoncer à leurs créances.

Thématiques : politique, Économie
Rubrique : Faits et prévisions